

DÉCLARATIONS DE NICOLAS FRICOTEAUX À L'OCCASION DU DÉPLACEMENT À LAON D'OLIVIER DUSSOPT, MINISTRE DU TRAVAIL, DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION

Expérimentation d'un nouveau RSA, financement des chantiers d'Insertion : des moyens supplémentaires annoncés ce jeudi 11 mai à Laon pour l'Aisne



Fin 2019, les élus du Conseil départemental de l'Aisne adoptaient à l'unanimité le dispositif « *Aisne Actifs +* » dont l'objectif était d'accélérer le retour à l'emploi des Axonais bénéficiaires du RSA grâce au renforcement des équipes en charge de l'accompagnement et à la mise en place de parcours d'insertion renforcés. **Cette politique départementale a donné de bons résultats et le nombre de bénéficiaires du RSA a sensiblement diminué.**

Avec 17 autres Départements, le Conseil départemental de l'Aisne participera en 2023 à l'expérimentation nationale visant à mettre en place un RSA rénové.

Ce nouveau dispositif vise d'abord à ce que 100 % des bénéficiaires de la solidarité soient accompagnés par le Conseil départemental et les équipes de Pôle Emploi (prochainement France Travail). Actuellement, seule une partie des allocataires du RSA bénéficie d'un accompagnement et d'un parcours de retour à l'emploi.

« À l'heure où les résultats du RSA en matière d'aide au retour à l'emploi ne peuvent satisfaire personne, l'Aisne s'engage pleinement dans l'expérimentation d'un nouveau RSA afin de donner à

chaque bénéficiaire davantage de moyens pour accéder au marché du travail », déclare Isabelle Létrillart, vice-présidente du Conseil départemental en charge de l'Insertion et du retour à l'emploi, de la Famille et de la Protection de l'Enfance.

« *La solidarité ne peut se résumer au versement d'une aide financière qui ne permet que de survivre. **Nous devons rebâtir une solidarité basée sur l'accompagnement de tous les femmes et les hommes pour leur retour à une activité salariée** ; nous partageons cette même volonté avec le ministre Olivier Dussopt* » poursuit Nicolas Fricoteaux, président du Conseil départemental.

Au-delà de l'engagement d'une partie des allocataires dans des parcours de formation et de qualification, certains bénéficiaires du RSA sont directement engagés dans des parcours d'insertion, notamment au travers des chantiers d'insertion.

« *Début avril, j'ai été informé d'une baisse de l'enveloppe régionale consacrée au financement des activités d'insertion. Après avoir alerté le ministre de cette difficulté, **je remercie M. Olivier Dussopt d'avoir rétabli les moyens financiers dédiés aux chantiers d'insertion, et même de les avoir augmentés*** » se réjouit le président du Conseil départemental de l'Aisne.

« *Nous gagnerons la bataille de l'emploi grâce à des moyens adaptés, rénovés et amplifiés dont les chantiers d'insertion qui sont une solution connue et reconnue* » conclut Nicolas Fricoteaux.